

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 6
votants	: 6
Pour	: 6
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, vingt février deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du treize février deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard, pouvoir à Mr Serge BOUTY

Membres absents n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mr BREUX Sylvain, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2024

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL Nicolas

Délibération 2024/12 du 20 février 2024

Etude des devis pour l'élagage sur une partie des voies communales et choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 2020/032 du 18 septembre 2020, un programme d'élagage 2020-2023 avait été établi avec l'Entreprise Fabien CAPPE.

Le programme arrivant à son terme, il convient d'envisager la poursuite des travaux d'élagage le long des voies communales. Pour cela, de nouvelles entreprises ont été sollicitées.

Madame le Maire présente les devis des entreprises sollicités :

- Pinon Ludovic 5 600,00 € HT
- Romain Tounissoux 7 884,00 € HT

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis auprès de l'entreprise Pinon Ludovic pour un montant de 5 600,00 € HT.
- De dire que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20240220-D2024-0012-DE
Date de télétransmission : 21/02/2024
Date de réception préfecture : 21/02/2024

Pour extrait conforme.
En Mairie le 20 février 2024
Le Maire

